

(P.5) **ACTU**  
**RER B**  
Nous ne baisserons pas les bras !

(P.9) **AGORA**  
**CONSEILS DE QUARTIERS**  
Créer du lien pour  
«Orsay sous les sapins»

# Orsay sous les sapins revient !



 **INCLUS**  
**LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS**

[www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

# sOrtir !

**Un tipi féérique**  
C'est unique et c'est à Orsay

**ACTU****P. 4 / LA COMMISSION DES MENUS**

Rencontre avec Marianne Beauvallet, diététicienne.

**P. 6 / PISCINE MUNICIPALE**

Journée «eau colorée» le 18 décembre.

**“ATTITUDE”**

SIOM: une collecte à domicile pour les + de 65 ans

**AGORA****P. 9 / • Les Conseil de quartiers**

créer du lien pour «Orsay sous les sapins»

**P. 10 / • Association AJAI-ADI**

Aider au développement de l'éducation des filles en Inde



L'association AJAI ADI lors du marché-forum international, samedi 19 novembre.

**LE DOSSIER****P. 11 / LE CINÉMA D'ORSAY PASSE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE**

Le projecteur 35 mm sera conservé salle Becker.

**DIAPORAMA**

**P. 14 /** Retour sur Festi'mômes, la Semaine de la solidarité internationale, l'arrivée de la Maison Mobile de l'Environnement...

**INFOS MUNICIPALES**

**P. 16 /** Opinions

**P. 17 /** Carnet



La compagnie québécoise Théâtre «Mic-Mac» accueillie à l'Hôtel de ville par David Ros, avant leur représentation «La Défoncé», le 9 novembre dernier.

**MENUS DU MOIS / INFORMATIONS PRATIQUES**

**P. 18 /** Contacts utiles - encombrants  
- consultations gratuites

**TRAVAUX**

**P. 19 /** Agir au quotidien pour une ville propre

Expérimentation de nouveaux abris conteneurs sur le parking de la Poste, pour lutter contre le dépôt sauvage.



Imprimé sur papier 100% recyclé



## Agir à vos côtés

Il est déterminant pour nous, pour Orsay, que nous soyons mobilisés sur tous les sujets ayant trait à notre commune. Qu'ils soient de compétence municipale ou pas, il nous faut continuer à avancer sereinement ensemble, dans un esprit de solidarité. Plusieurs dossiers illustrent cette volonté d'aller de l'avant et d'être à vos côtés :

### L'aménagement du Plateau de Saclay :

l'Etat avance, il nous faut rester extrêmement exigeants sur toutes les dimensions du projet et encore davantage sur celles susceptibles de générer des nuisances pour les Orcéens. Dans une récente délibération, notre municipalité a ainsi exprimé le souhait d'une concertation conséquente afin que chacun puisse s'exprimer et faire valoir ses positions et propositions. Il faut continuer à agir en ce sens. Suite à nos demandes, une réunion publique organisée par l'Etat aura lieu le 12 décembre à Orsay. Je vous invite à y venir nombreux.

Par ailleurs, si certains aiment penser l'avenir de ce territoire à 30 ans, ce qui s'avère toujours utile, cela ne peut pas, ne doit pas, faire oublier les nécessaires améliorations du quotidien dont nous, habitants, avons urgemment besoin.

**Le RER B :** dans la prolongation du point précédent, c'est le premier exemple d'une action nécessaire à court et moyen terme. Nous refusons de baisser les bras sur ce dossier qui touche directement le quotidien de milliers d'Orcéens.

**«Un esprit de responsabilité qui passe par une solidarité toujours accrue»**


À ce titre, j'ai interpellé le président de la RATP sur les nouvelles difficultés rencontrées, liées à la découverte d'amiante sur la ligne. Elles ont empiré une situation déjà extrêmement difficile. J'ai ainsi demandé l'indemnisation des usagers qui ont particulièrement souffert ces derniers mois de cette situation.

### La modernisation du cinéma Jacques Tati :

le passage au numérique des salles de cinéma était incontournable pour qu'il puisse continuer à exister en répondant aux nouvelles exigences technologiques qui s'imposent à lui. C'est un lieu d'échange, un lieu de vie, au cœur de notre ville qu'il nous faut préserver et surtout faire vivre.

**Orsay sous les sapins :** vous avez été nombreux l'an dernier à nous faire part de votre satisfaction sur ces festivités de fin d'année. Elles sont reconduites et surtout repensées pour favoriser les rencontres et la convivialité plus que jamais nécessaires en ces temps de grisaille. L'action que nous menons en ce sens s'inscrit dans un esprit de responsabilité, celle-ci passe par une solidarité toujours accrue.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien fidèlement,  


### David Ros

Maire d'Orsay et vice-président du Conseil général de l'Essonne, lors d'une rencontre sur l'économie sociale et solidaire en compagnie de Guy Bonneau, Vice-président du Conseil général de l'Essonne, le 22 novembre dernier.



## Restauration scolaire

### De la pédagogie au menu de la commission

Les enfants des écoles primaires et des centres de loisirs maternels profitent chaque jour d'un repas équilibré, étudié par la diététicienne en collaboration avec la commission des menus et encadré par des directives interministérielles.



Une fois par trimestre, la diététicienne, les représentants des parents d'élèves, les directeurs d'écoles, le personnel communal et l'élue référente, valident les menus du trimestre à venir en s'appuyant sur le Programme National Nutrition Santé (PNNS de 2001). Cette circulaire définit les critères nutritionnels qui encadrent la composition des menus, limitant ainsi l'utilisation de mets riches en lipides (fritures) ou d'aliments reconstitués et impose une certaine fréquence de plats (tous les 20 jours).

À noter : la fabrication quotidienne d'un peu plus de 1 300 repas nécessite l'achat de quantités importantes de denrées. Pour choisir ses fournisseurs et faire face à de telles quantités de produits, le service de la restauration municipale est dans l'obligation d'avoir recours à des marchés publics. Dans ce cadre, un cahier des charges

est établi afin de définir le plus précisément possible les produits nécessaires à l'élaboration des menus.

Une obligation qui permet d'assurer une mise en concurrence

et une transparence de la gestion des fonds publics.

La prochaine commission abordera le fonctionnement de la pause méridienne.

■ LES COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS SONT DISPONIBLES AUPRÈS DES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES.

# 1 310

C'est le nombre de repas servis en moyenne chaque jour !

### Une diététicienne au service des menus



**Marianne Beauvallet** est diététicienne à Orsay depuis 2004 et intervient, à la demande de la mairie, dans l'élaboration des menus scolaires.

Si le recours à cette expertise n'est pas obligatoire pour les communes, elle est appliquée dans notre ville. Qualité et santé obligent.

#### Quelles sont vos missions au sein de la commission des menus ?

Un décret en matière de restauration scolaire a été adopté par le Sénat en 2010. Il impose à la restauration scolaire de respecter certaines règles en matière de nutrition et d'équilibre alimentaire. Dans le cadre de cette mise aux normes un peu complexe, mon rôle est de mettre en place le Plan National Alimentaire Nutrition santé. J'élabore les menus en tenant compte des obligations de fréquences de certains types d'aliments et en veillant à l'équilibre nutritionnel par repas.

#### Quels sont les critères et règles à respecter ?

Diminuer les apports lipidiques en limi-

tant la fréquence des entrées riches en graisses, des produits frits, des pâtisseries. Augmenter les apports en calcium en assurant une place aux fromages et produits laitiers frais. Augmenter les apports en fer en servant viandes rouges et poissons et en limitant les préparations qui ne contiennent pas de matière dites nobles (bœuf, veau et agneau non hachés). Enfin, augmenter les apports en fibres et vitamines en proposant crudités, et légumes cuits en accompagnement du plat protidique.

#### Les enfants aiment rarement manger des fruits et des légumes. Votre tâche n'est-elle pas plus difficile ?

Les légumes comme les endives ou les choux rencontrent rarement un succès fou auprès des enfants. Heureusement,

les légumes sont assez nombreux et nous arrivons malgré tout à leur en faire manger. Nous proposons souvent des associations avec des pommes de terre ou des carottes, que les enfants préfèrent. Les enfants disent ne pas aimer les légumes, mais c'est parce qu'ils ne les connaissent pas bien !

#### Près de 20 % des enfants en France sont victimes de surpoids et d'obésité. La restauration scolaire peut-elle contribuer à inverser cette tendance ?

Bonnes ou mauvaises, les habitudes alimentaires s'acquièrent dès le plus jeune âge. Or les repas servis à l'école ont été considérablement améliorés. Un enfant qui déjeune à la cantine est assuré de bénéficier au minimum d'un repas complet et équilibré par jour !

# RER B : NOUS NE BAISSERONS PAS LES BRAS !



Le RER B, c'est le quotidien de milliers d'Orcéennes et d'Orcéens et de près d'un million de franciliens. Alors que la ligne était montrée il y a encore quelques années comme un modèle de régularité et d'efficacité, elle détient aujourd'hui le record d'irrégularité (près de 25 %) selon les derniers chiffres publiés par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF).

**C'est pourquoi nous ferons régulièrement le point au sein de ce magazine sur les avancées (et les reculs !) ainsi que sur les initiatives prises sur ce sujet.**

**A** ces dysfonctionnements répétés, s'ajoute, depuis le mois de septembre, la découverte de faibles traces d'amiante qui ont été détectées sur les rames récemment rénovées.

Conséquence immédiate : l'immobilisation de ces trains ! Alors que les capacités en matériel roulant de la ligne étaient déjà extrêmement limitées, cette nouvelle crise empêche la RATP de la faire fonctionner normalement.

**→ Face à cette situation, le Maire d'Orsay a écrit à Pierre Mongin, Président de la RATP, afin d'exiger l'indemnisation des usagers.**

Extraits du courrier : (...) votre société ne peut se soustraire à la lourde responsabilité qui lui incombe en matière de prévision, d'anticipation et aussi d'information des usagers (...)

**Il convient tout d'abord de tout mettre en**

***œuvre pour que les usagers du RER B souffrent le moins longtemps possible de cette défaillance ; il convient également de les dédommager des conséquences de cette crise qu'ils subissent.***

En dépit des relances régulières de la mairie, il a fallu attendre près de 2 mois et l'organisation d'une **réunion du comité de suivi du RER B organisée par le STIF**, pour que la RATP informe de manière exhaustive les élus et indique un calendrier de retour à la normale : **la situation devrait s'améliorer dès la mi-janvier mais il convient de rester prudent.**

**• Bruit à proximité des gares Orcéennes : une avancée pour les riverains.**

Les Orcéens résidant à immédiate proximité des gares ne supportent plus, à juste titre, la répétition et le niveau sonore des

messages diffusés à longueur de journée. Mobilisée à leurs côtés, **la mairie a fait réaliser au printemps des tests acoustiques sur les appareils de sonorisation de la gare du Guichet : ils sont obsolètes et ne permettent pas la diffusion de messages de qualités tout en polluant l'environnement sonore du voisinage.** À la suite d'un courrier de la municipalité, le STIF et la RATP ont inscrit ces investissements à l'ordre du jour d'un grand programme d'investissement et de rénovation de la partie Sud de la ligne B. Une première avancée.

**→ Déterminée à porter la voix des usagers du RER B, la municipalité continue à s'engager sérieusement sur ce dossier en se montrant force de propositions concrètes.**

## Piscine municipale Plongez dans la magie de Noël !

L'eau colorée ne présente aucun danger pour la baignade ou pour les vêtements (procédé breveté de coloration temporaire de l'eau de baignade).



Une semaine aux couleurs de Noël à la piscine municipale. Le stade nautique va revêtir sa plus belle parure du 12 au 18 décembre en s'habillant de rouge et de blanc et prolonger ainsi la magie de Noël de l'entrée jusqu'aux bassins. Le samedi, des musiques à thème berceront les séances de bébé-nageurs et un aménagement matériel ludique enrichira la pratique du public libre. Le dimanche 18 décembre, pour conclure

cette semaine festive, les petits comme les grands auront le plaisir de se plonger dans une eau colorée en rose de 15 h à 17 h. Si, si, la piscine deviendra bel et bien rose ! Une journée exceptionnelle donc puisque la décoration, l'aménagement ludique et la musique compléteront toujours l'ambiance. Un événement unique, original et coloré. Une manière sympathique de prolonger et partager toutes générations confondues, la féerie de Noël.

## Accueil des enfants aux centres de loisirs

Les enfants d'âge élémentaire de la ville d'Orsay sont accueillis au CESFO dans la mesure où la ville ne dispose pas de centre de loisirs élémentaire. Les enfants de maternelle sont pour leur part, accueillis dans les centres de loisirs maternels de la ville. Cependant, une tolérance a été mise en place dans le cas de fratrie.

Aujourd'hui, la capacité maximum d'accueil au CESFO est atteinte, son agrément délivré par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports est de 180 places. Or, les centres de loisirs mater-

nels de la ville disposent encore de places.

Afin de permettre un accueil maximum des enfants de la ville, il est convenu avec le CESFO que désormais tous les enfants d'âge maternel fréquenteront les centres de la ville et ne seront plus accueillis au CESFO. Le quotient familial demeure valable pour la facturation, quel que soit le centre de loisirs (municipal ou CESFO), conformément à la délibération du 29 juin 2011.

N'hésitez pas à faire une estimation de votre quotient familial sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

## vite dit bien dit

### Essonne, terre de rugby Soutenez le projet !

Pour soutenir le projet du grand stade de la Fédération Française de Rugby (FFR) en Essonne, rendez-vous sur [www.terrederugby.essonne.fr](http://www.terrederugby.essonne.fr)

### Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 19 au 24 décembre et du 2 au 14 janvier 2012. M<sup>me</sup> Marie-Laure Noko, enquêtrice officielle, interrogera par téléphone ou par visites quelques orcéens, prévenus au préalable par courrier. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

## Vie Economique locale

### BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COMMERCANTS

#### • CONCEPT DEMENAGEMENT

72 rue de Paris - 01 60 14 02 02  
[www.conceptdemenagement.com](http://www.conceptdemenagement.com)  
[contact@conceptdemenagement.com](mailto:contact@conceptdemenagement.com)

#### • LE RESSORT APPRIVOISE

Artisan tapissier en siège de style ou contemporain.  
Confection de coussins d'assise et de décoration  
Ouvert du mardi au vendredi sur rendez-vous  
7 rue Pascal  
01 60 14 18 19 / 06 01 74 87 69  
[leressortapprivoise@free.fr](mailto:leressortapprivoise@free.fr)

#### • MADAME ISABELLE JACQUET

Psychopraticienne  
6 rue Charles de Gaulle  
91400 ORSAY  
06 66 50 89 73 - Sur rendez-vous  
Thérapie relationnelle - Formée en Analyse Transactionnelle



EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011			
	ANNEE 2010	ANNEE 2011	En %
Personnel à charge	704	704	100%
Par personne rang 1 ou 2	10%	10%	
pour 2 personnes	940	940	
Par personne rang 3 ou +	20%	20%	
pour personnes	15%	15%	
Special à la base			
Special handicapé			
La base d'imposition	7064	7064	100%
Taxe d'imposition 2010	17,91%	1,02%	
Evolution 2011	1265	72	
Taxe d'imposition 2010	17,91%	0,933%	
Evolution 2010			
Evolution en valeur			
Evolution en pourcentage			
Evolution de référence 2003/2011	Commune	Syndicat	Intercomm.
Personnel à charge (rang 1 ou 2)			
Personnel à charge (rang 3 ou +)			
Spécia à la base			
LÉGAUX TAXES : NOMBRE 01			
Taux global 2000 corrigé	23,89%		
Coût global 2003	232034/5451	MASUN	
- La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 17 €.			
- Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations, voir renvoi 10 au verso.			

## État : Projet "Grand Paris"

### Une nouvelle taxe pour les Franciliens

Les propriétaires et les locataires d'Ile-de-France ont dû s'apercevoir en recevant leurs avis d'imposition pour la taxe foncière et la taxe d'habitation que la somme figurant à la case "Taxe spéciale d'équipement (TSE)" se trouvait majorée pour la première fois.

En effet, l'Assemblée nationale a adopté en 2010 une taxe d'équipement spécifique (TSE) pour l'ensemble des contribuables d'Ile-de-France, au bénéfice de la Société du Grand Paris, l'établissement chargé de réaliser une double boucle de métro automatique en région parisienne à l'horizon 2017 et 2025.

Son mode de calcul est relativement simple : la TSE payable avec la taxe foncière représente 0,256% de la valeur locative de votre bien, tandis que la TSE Grand Paris incluse dans la taxe d'habitation équivaut à 0,244% de cette même valeur locative.

Les locataires ne paieront qu'une fois et les propriétaires une 1<sup>ère</sup> fois avec la taxe foncière, et une 2<sup>ème</sup> fois avec la taxe d'habitation.

Le produit de cette taxe a été fixé à 117 millions d'euros par an par le gouvernement, ce qui représente environ 20 € par an pour un propriétaire occupant.

**«attituDDe»**  
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Osez la collecte d'objets\* à domicile ! Une démarche au cœur du développement durable

Parmi les objets présentés à la collecte des encombrants, certains sont en très bon état et pourraient être réutilisés s'ils étaient collectés séparément au lieu d'être détruits dans la benne.

Fort de ce constat, le SIOM a décidé de donner une seconde chance à ces objets en créant un **service public complémentaire gratuit** qui permet de collecter des objets en bon état sur rendez-vous et au domicile des bénéficiaires pour qu'ils soient revendus à faible prix ou donnés à des personnes démunies par l'intermédiaire d'EMMAÛS.

### C'est pour qui ?

Pour les personnes âgées de **plus de 65 ans** et les **personnes à mobilité réduite** des 17 communes du SIOM (sur présentation d'une carte d'identité ou d'une carte d'invalidité ou de priorité pour personne handicapée) dont Orsay.

### Quoi ?

Tous types d'objets en bon état (meuble, canapé, bibelots, vaisselle, linge de maison etc.) **excepté les appareils électriques et électroniques** (TV, réfrigérateur, ordinateur, sèche-cheveux, etc.).

### Comment ?

Préparez une liste des objets dont vous souhaitez vous débarrasser (attention ! seuls les déchets mentionnés lors de la prise de RDV seront collectés) et contactez le SIOM au 01 64 53 30 23 du lundi au jeudi entre 13 h 30 et 17 h 30 ou envoyez votre demande par mail à [contact@siom.fr](mailto:contact@siom.fr) afin de convenir d'un RDV pour la collecte.

■ PLUS D'INFOS SUR [www.siom.fr](http://www.siom.fr)

\* sauf les appareils électriques et électroniques

L'invité du mois



**Iris Baur,**  
une Orcéenne de 15 ans lauréate du prix Clara 2011  
Et si la vérité sortait de la plume des ados ?

*Ce qui me plaît, c'est de créer différents personnages, de me mettre à leur place*

Le Prix Clara couronne chaque automne les lauréats d'un grand concours de nouvelles ouvert aux adolescents de 11 à 17 ans. Le jury présidé par Erik Orsenna, a nommé sept lauréats : six filles et un garçon dont Iris Baur pour *Pensées*.

Les textes de ces auteurs en herbe sont réunis dans un ouvrage collectif, **Nouvelles d'ados, Prix Clara 2011**, publié en octobre dernier aux éditions Héloïse d'Ormesson. Les textes ont été sélectionnés parmi six cents textes reçus pour concourir à ce prix littéraire. Les bénéfices des ventes seront reversés à l'Association pour la recherche en cardiologie du fœtus à l'adulte de l'Hôpital Necker-Enfants malades (ARCFA).

Orsay Notre Ville a rencontré Iris Baur pour un entretien dont nous retranscrivons ici la teneur.

**(Orsay notre ville) : Depuis combien de temps écrivez-vous ?**

**Iris Baur :** « J'écris depuis que j'ai 6 ans, depuis que je sais écrire. Je me souviens avoir raconté un rêve à ma mère qu'elle m'a alors proposé d'en faire un livre. Ce que j'ai fait avec une réelle jubilation. »

**ONV : Pourquoi écrire ?**

**I.B. :** « Ce qui me plaît, c'est de créer différents personnages, de me mettre à leur place, d'inventer l'histoire dans laquelle ils évolueront, d'imaginer ce qu'ils peuvent ressentir et de le retranscrire par l'écrit. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait dans *Pensées* en me mettant dans la peau de plusieurs personnages qui réagissent de façon différente face à l'impact de la guerre sur leurs existences. »

**ONV : *Pensées* a pour cadre la guerre de 14/18. Pourquoi avoir choisi cette période et ce décor ?**

**I.B. :** « C'est une époque qui n'est ni trop près ni trop loin... J'ai été très touchée par le programme d'histoire de 3<sup>e</sup> qui aborde largement la Grande guerre. J'ai été particulièrement impressionnée par les conditions de vie très dures des soldats dans les tranchées. Ce que j'ai voulu dénoncer, c'est la stupidité de la guerre, comment on envoie des pauvres gens mourir pour la sauvegarde des puissants. Et puis, j'ai voulu parler de la souffrance de ceux et surtout celles de « l'arrière ». Souffrance trop souvent passée sous silence. »

**ONV : Qu'est-ce que ce prix a changé pour vous ?**

**I.B. :** « C'est avant tout un grand honneur et une reconnaissance qui dépasse le cercle de ma famille, mes amis et mes professeurs. Ce prix me permet de croire réellement en mon talent et d'envisager d'en faire mon métier. »

**ONV : A ce sujet, pouvez-vous conseiller des ouvrages à nos jeunes lecteurs ?**

**I.B. :** « Ce qui est sûr, c'est que je ne peux pas vivre sans lecture... J'aime beaucoup de livres. J'ai particulièrement apprécié *Au bonheur des ogres* de Daniel Pennac et sa suite, *Le cueilleur de fraises* de Monika Feth, *Sœur des cygnes et Fils de l'ombre* de Juliet Marillier, et la série *Les loups de Mercy Falls* de Maggie Stiefvater. »

Si vous souhaitez acheter *Nouvelles d'Ados*, rendez-vous dans les librairies d'Orsay. Iris Baur dédicacera prochainement l'ouvrage dans les médiathèques Orcéennes.



Remise du prix Clara à Iris Baur, par Érik Orsenna, le 6 octobre dernier à l'Hôtel de ville de Paris.



CONSEILS DE QUARTIERS

Créer du lien pour «Orsay sous les sapins»

Les conseils de quartiers s'impliquent depuis des années dans les animations et festivités orcéennes. Si Le Guichet a fait le choix, plébiscité et réussi, d'une grande brocante festive en septembre, les conseils de Mondétour et du Centre ont opté, entre autres, pour des animations toute l'année et notamment dans le cadre d'Orsay sous les sapins. Une mobilisation poursuivie cette année et tout aussi attendue !



La Journée de Noël à Mondétour en 2010 : une illustration du travail mené par les Conseils de quartier.

Témoignage

Sylvie Fouché,  
membre de la commission  
«animation» de Mondétour

“C'est la deuxième année que je participe à la préparation de la Journée de Noël à Mondétour. J'ai vraiment à cœur de faire vivre ce quartier et de maintenir la dynamique actuelle. Cette fête fait l'unanimité auprès des habitants qui sont nombreux à proposer leur aide pour ce projet ! Nous y travaillons depuis octobre et nous nous réunissons régulièrement afin de choisir les animations, le repas, solliciter le savoir-faire des associations locales. Nous avons tenu compte des remarques des habitants : il y aura plus de lumières, de couleurs, de la musique et des chants tout au long de la journée. Nous avons également repensé l'espace en rassemblant les stands pour plus de convivialité. ”

C'est l'une des missions phare des Conseils de quartiers : créer du lien et devenir acteur de sa ville. Et l'objectif est particulièrement atteint pour les fêtes de fin d'année ! À Mondétour, où la commission animation existe depuis 2008, pour Noël, c'est une journée complète qui a été initiée par les habitants. En partenariat avec la mairie, la médiathèque, les associations locales, et dans le cadre d'«Orsay sous les sapins», la place du marché de Mondétour s'illuminera donc cette année encore des talents et de l'imagination de la commission. Rendez-vous est donné le dimanche 11 décembre à partir de 10h : marché et chants de Noël, animations, stand maquillage, restauration festive, petit train, etc. Ça vaudra le ... détour.

«Faire vivre les quartiers»

Le samedi 17 décembre, ce sera au tour du Conseil de quartier du Centre d'entrer dans la danse. Comme l'an passé, les habitants impliqués dans le dispositif ont opté pour un moment convivial

et solidaire, au cœur du village festif. Si le quartier du Centre, par son emplacement, bénéficie déjà de nombreuses animations, le conseil a privilégié la dimension sociale et solidaire. Les habitants, en partenariat avec la mairie, proposent donc une soirée tartiflette dès 19h, dont l'intégralité des fonds récoltés sera reversée au Centre Communal d'Action Sociale. Une démarche qui fait du lien tout en faisant du bien. À noter pour conclure, que cette année vous pourrez déguster la tartiflette en famille sur place et au chaud, sous le nouveau tipi couvert et chauffé !

**nos rendez-vous**

CONSEILS DE QUARTIERS

- GUICHET : mercredi 25 janvier, préau de l'école élémentaire : 20 h 30
- MONDÉTOUR : jeudi 2 février, salle Piednoël : 20 h 30

## Association pour le développement en Inde

### AJAI-ADI



L'Association d'une Jeunesse Active pour une Initiative d'Aide au Développement en Inde (AJAI-ADI : qui signifie « invitation pour le mois tamoul de Adi » soit du 15 juillet au 15 août) créée par Michel Piednoir, est présente en Inde depuis 1997. «J'ai eu un véritable coup de foudre pour ce pays en 1993 quand je m'y suis rendu pour la 1<sup>ère</sup> fois afin de rencontrer la petite fille dont j'étais le parrain». Depuis cette date, Michel Piednoir s'y rend chaque année et a décidé d'aider au développement de l'éducation des filles, ainsi qu'à la formation et à la promotion sociale des femmes de ce pays.

L'association a ainsi permis la construction d'un établissement scolaire qui accueille 600 jeunes filles, d'un hôpital côtier et d'un bâtiment polyvalent siège d'une association d'entraide féminine. Elle a également développé des partenariats avec un orphelinat et soutient diverses associations indiennes pour la formation professionnelle, toujours en

**L'éducation pour tous est la clef pour l'avènement d'une société sans exclusion et sans discrimination de sexe, de race, de religion, de caste ou simplement de condition.**

**Michel Piednoir**

direction des filles. «Nous agissons dans ce pays, pour permettre aux filles de condition modeste d'accéder à une éducation minimum, afin d'aider la société à combattre l'exclusion des femmes sous pré-

texte de dot, de célibat, de veuvage, d'illettrisme ou de charge alimentaire.»

Les chantiers sont réalisés avec des partenaires locaux. «En impliquant et en responsabilisant ces partenaires, l'association garantit la pérennité des projets éducatifs, et favorise leur autonomie dans le respect de leur culture». Chaque année une équipe de bénévoles (parrains, étudiants et membres), se rend sur place afin de voir l'avancement des chantiers et évaluer les besoins futurs.

La sonorisation de concerts ou d'événements, l'organisation de spectacles de variétés et de magie, permet à l'association de financer ses projets d'aide au développement. Ainsi, le 14 janvier prochain, l'association organise pour la 1<sup>ère</sup> fois à Orsay, une soirée Music-hall avec buffet pour 16 € (réservation indispensable par courriel ou téléphone).

■ Association AJAI-ADI  
[ajaiadi@ajai-adi.org](mailto:ajaiadi@ajai-adi.org)  
 06 45 46 79 88  
<http://ajai-adi.org/>

## Le Spéléo Club Orsay Faculté À l'assaut des Picos de Europa

Créé en 1966 par des étudiants de la faculté des sciences d'Orsay, le Spéléo Club Orsay Faculté (SCOF) a depuis plus de trente-cinq ans, l'autorisation d'explorer une zone d'environ 10 km<sup>2</sup> dans le massif de la cordillère Cantabrique en Espagne. Cette zone de haute montagne criblée de gouffres, constitue un véritable paradis pour le spéléologue. C'est sur l'une des dernières pentes herbeuses que l'association a installé son camp d'altitude, base de ses explorations quotidiennes.

«L'expédition 2011 a été consacrée à l'exploration du gouffre des Gemelos. Cette cavité s'ouvre par un majes-

teux puits de 65 m débouchant sur un névé souterrain», raconte Yves Yardin, président de l'association. «Son exploration est rendue difficile par son éloignement : à une heure trente de marche du camp d'altitude, lui-même situé à quatre heures de l'endroit où doivent être garées les voitures. Le 23 juillet dernier, nous sommes descendus à - 230 m, à l'entrée d'un puits d'une trentaine de mètres non exploré faute de cordes».

Les activités du SCOF ne se limitent pas à ces expéditions. «Nous pratiquons la spéléologie tout au long de l'année et sous toutes ses formes : initiation et découverte du milieu souterrain, formation à la spéléologie, exploration de cavités déjà connues,

recherche et exploration de cavités nouvelles en France et à l'étranger, etc.»

L'association contribue également à des recherches archéologiques en partenariat avec des spécialistes.

Si vous souhaitez découvrir ce monde fascinant, venez les rencontrer dimanche 4 décembre, les membres préparent d'ores et déjà l'expédition 2012 !

■ Yves Yardin  
<http://scof91.free.fr>  
[yves.y@laposte.net](mailto:yves.y@laposte.net)

# LE CINÉMA D'ORSAY PASSE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



Le cinéma Jacques Tati d'Orsay accueille régulièrement des avant-premières exceptionnelles. Ici, celle du film "Les grandes personnes" de Anna Novion, avec Jean-Pierre Darroussin, en présence de David Ros et Michèle Viala, adjointe au maire chargée de la culture. Le 6 décembre prochain, ce sera au tour de Michel Piccoli d'investir les lieux pour un hommage à Maurice Garrel.

## NOUS SOMMES ENTRÉS DANS L'ÈRE DU CINÉMA NUMÉRIQUE! UN PAS DE GÉANT POUR LE CINÉMA D'ORSAY

« Toute la filière du cinéma est en train de vivre un bouleversement par l'arrivée du "numérique". Demain, les salles qui ne sont pas équipées ne pourront plus fonctionner. C'est avec détermination que la commune d'Orsay a conduit le projet de numérisation des salles du Cinéma Jacques Tati. Fière de son cinéma et des enjeux qui lui sont liés, tant pour ses qualités culturelles et éducatives que pour le lieu d'animation et de convivialité que le cinéma d'Orsay représente pour les habitants, la ville a souhaité se doter de ces moyens modernes et nouveaux de projection. Je souhaite longue vie à nos salles, et à vous Orcéens, de grands moments partagés de cinéma. »

*Michèle Viala  
Adjointe au maire chargée de la culture*

« Il y a de multiples raisons de se féliciter de l'avènement du numérique à Orsay. Nous nous réjouissons de ce choix d'investissement fait par la Ville qui prend ainsi délibérément la défense du cinéma d'auteur et du cinéma européen, culture exceptionnelle et brillante que nous faisons nôtre, chaque semaine - nous, spectateurs et bénévoles. Durant la période retenue pour les travaux du 19 au 23 décembre, en dépit des contraintes, nous assurerons l'excellente programmation que vous attendez de nous. »

*Philippe Lafouge  
Président de la MJC Jacques Tati  
(Délégué du cinéma d'Orsay)*

# LE CINÉMA D'ORSAY PASSE à l'ère du numérique

## Quand l'art traverse les époques

L'industrie du cinéma est en pleine révolution en s'engageant dans un changement technologique majeur : le passage au cinéma numérique. Adieu les pellicules, les grandes bobines qui tournaient sur un projecteur 35 mm, au moteur ronronnant, image marquante mais désormais désuète du cinéma d'antan. Place au numérique, à la 3D, bref au 21<sup>e</sup> siècle !

2013 est considérée comme une date butoir à partir de laquelle les films ne seront plus distribués au format pellicule 35 mm : ils seront désormais édités exclusivement en numérique. Il s'agit donc d'un investissement indispensable au maintien de notre cinéma qui assure depuis presque 30 ans, une programmation largement reconnue pour sa qualité.

Qualité construite autour d'une programmation exigeante, indépendante et diversifiée (court-métrages, documentaires...), de la formation et de la sensibilisation d'un public au cinéma d'auteurs par l'accompagnement des films, de l'éducation à



Notre cinéma numérique sera inauguré en janvier 2012 à l'occasion d'une soirée cinéma 3D !

l'image en direction des scolaires, d'une politique tarifaire juste et incitative, de partenariats avec les acteurs culturels du territoire et enfin de l'inscription dans un réseau des salles arts et essais franciliennes.

### Petit tour d'horizon des avantages du cinéma numérique

Les avantages sont légions : grande stabilité et netteté de l'image, pureté des couleurs, luminosité exceptionnelle, qualité et conservation sans pareilles. Au-delà de la qualité et du confort pour le public, le numérique offre une multitude de possibilités :

- Multiplicité des formats.
- Diversité des films produits et diffusés.
- Accès au patrimoine cinématographique en cours de numérisation.
- Maintien des projections en avant-séances.
- Meilleure accessibilité aux films avec les versions sous-titrées paramétrables pour les publics en situation de handicaps (sourds, malentendants) et empêchés (étudiants ou chercheurs étrangers, nombreux dans la région).
- Enfin, et c'est une des options spectaculaires de la projection numérique, la projection de film en 3D.

#### Des lunettes 3D actives

Ce sont des lunettes de vision à cristaux liquides actives qui ont l'avantage d'offrir à l'utilisateur une résolution d'image parfaite. Le spectateur devra louer sa paire de lunettes pour chaque film projeté en 3D (majoration de 2€ du prix de la place) et n'a donc pas à penser à les rapporter à chaque séance. Il faut savoir qu'en dehors du cinéma elles n'ont aucune utilité, ni devant la télévision, ni en plein air.



L'arrivée du numérique ne signifie cependant pas pour notre cinéma la fin de la projection de films sur support pellicule. La salle Becker conservera son projecteur 35 mm pour la projection de films labellisés «recherche et découverte» et «patrimoine et répertoire», souvent d'anciens films, n'ayant pas encore été numérisés. Dès le 23 décembre, votre cinéma sera définitivement équipé en numérique et en 3D.

CHAQUE MOIS, LE PROGRAMME DE VOTRE CINÉMA  
EN LIEN SUR LA NEWS LETTER DE LA MAIRIE  
(inscription sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr))

## MAIRIE D'ORSAY-MJC : délégation de service public

La municipalité, soucieuse d'inscrire dans une politique cinématographique ambitieuse le travail d'éducation à l'image entrepris dès 1982 par la MJC, se dote, dès 1993, d'un équipement exclusivement dédié au 7<sup>e</sup> Art et décide d'en confier l'exploitation à la MJC d'Orsay par convention annuelle jusqu'en 2005. Depuis 2006, la MJC assure l'exploitation et la gestion du cinéma dans le cadre d'une Délégation de Service Public, renouvelée tous les 5 ans.

Concrètement, la commune est propriétaire des murs et de l'ensemble des équipements qu'elle met gratuitement à disposition de la MJC qui a en charge l'entretien et les réparations légères, exceptés les travaux d'envergures et d'investissement, comme l'installation du numérique.

En contrepartie, la MJC doit maintenir la qualité culturelle qui constitue l'identité actuelle du cinéma Jacques Tati : programmer entre 65 et 70 % de films classés «Art et Essai», accompagner le public dans sa découverte cinématographique, proposer des actions



Votre cinéma restera ouvert tout au long des travaux, avec une programmation adaptée.

en direction des établissements scolaires, appliquer des tarifs préférentiels, participer à des événements en partenariat avec la collectivité.

La délégation de service public assure la pérennité du projet culturel mis en place par le cinéma.

## REPÈRES

### Combien ça coûte ?

La mutation du cinéma a coûté environ 232 000 € dont 143 000 € pour l'achat de l'équipement. Un investissement pris en charge par la commune et soutenu par des subventions publiques :

- 42 000 € par le Conseil régional
- 35 280 € par le Conseil général.
- 71 000 € du Centre National de la Cinématographie (avancements et droits acquis au titre de la taxe spéciale additionnelle sur les billets).

La MJC pour sa part bénéficiera d'aides pour l'exploitation :

- Frais de copie virtuels : somme versée par le distributeur pour chaque film numérique. À terme, cela devrait rembourser le coût de l'équipement.
- Label Europa cinéma : aide financière pour la projection au format numérique de films labellisés «films européens».

### Des travaux en 2 phases pour une gêne minimum aux spectateurs

Profitant de la fermeture annuelle du cinéma, les travaux d'implantation du câblage électrique dans les deux salles de projections, ont été réalisés au mois d'août.

Dès le 19 décembre débutera la deuxième phase des travaux : démontage et enlèvement de l'ancien matériel, mise en place d'un nouveau sol dans les cabines de projection, pose de l'équipement numérique et enfin raccordement électrique. Seule la salle Becker (180 places) bénéficiera de l'équipement 3D, cependant, le matériel étant mobile, il pourra selon les besoins, être éventuellement installé dans la salle Demy (99 places).

### Les grands plus du cinéma d'Orsay

La réputation de notre cinéma d'Orsay repose sur le choix et la défense d'un projet culturel qui le place au premier plan du territoire intercommunal, départemental et francilien.

- Il fait partie des 7 salles de la banlieue parisienne disposant des trois labels Art et Essai : «Jeune public» / «Patrimoine et Répertoire» / «Recherche et Découverte».
- Il fait partie des 5 salles de la région parisienne, labellisées «Europa Cinéma»
- Il est inscrit dans le réseau Cinessonne des cinémas Art et Essai de l'Essonne.
- Membre du Groupement National des Cinémas de Recherche et de l'Association des Cinémas d'Île-de-France.

**FESTI'MÔMES • DU 22 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE**



© copyright CPO

Et encore un record de fréquentation avec 2500 entrées. La qualité récompensée !



**CÉLÉBRATION  
DU 93<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'ARMISTICE  
DE 1918**

• 11 NOVEMBRE

En présence des élus  
du Conseil Municipal  
des Jeunes.

**OPÉRATION BUS  
DE NOËL**

• DU 22 AU 25  
NOVEMBRE

Une collecte  
de jouets en  
partenariat avec  
Emmaüs et les Cars  
d'Orsay.



## SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

• DU 16 AU 22 NOVEMBRE

Une semaine de rencontres en partenariat avec les associations locales.



Le marché forum international sur le parvis de la mairie samedi 19 novembre.



Démonstration de danse libanaise



Concert jeune public «D'une île à l'autre» salle Jacques Tati.



## MAISON MOBILE DE L'ENVIRONNEMENT

• DU 22 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

La première Maison Mobile de l'Environnement en France est arrivée à Orsay. Outre des expositions, elle propose tout un éventail d'animations ludiques sur des thématiques liées à l'environnement notamment pour les scolaires.

**C'est déjà un vrai succès car le planning des animations proposées aux écoles est complet pour ce premier passage!**

Rendez-vous pour un prochain passage en mars 2012.

<http://www.scientipole.fr/preserver-lenvironnement.html>



ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

## Favoriser le vivre ensemble

Des actions peu citoyennes sont régulièrement constatées, et peut-être notamment par vous, citoyens Orcéens. Nous souhaitons y remédier, pour cela nous avons besoin de vous tous. Nous sommes tous concernés ! C'est aussi à travers une prise de conscience de notre environnement quotidien que nous pourrions l'améliorer :

- **Le respect du stationnement :** S'il n'y a pas de solutions miracles à ces problématiques urbaines, le nouveau plan de stationnement vise à apporter des réponses concrètes.

Après avoir largement sensibilisé sur le sujet, les policiers municipaux agissent afin de favoriser ce vivre ensemble, en garantissant le respect des règles collectives. Ainsi, la verbalisation régulière sur le parking du marché du centre-ville a libéré des places et favorisé le stationnement pour tous ! Par ailleurs, la situation en matière de stationnement serait améliorée si les véhicules pouvant être stationnés dans leurs garages l'étaient... merci par avance.

- **Le sens unique rue de l'Yvette :** le non-respect du sens interdit les jours de marché entraîne une dangerosité réelle et des nuisances en matière de fluidité de la circulation. La police municipale y est régulièrement présente afin de pallier à cette situation.

- **La propreté de la voirie :** dépôts sauvages, détritiques sur l'espace public, etc. Si les services municipaux sont mobilisés, la progression de ces incivilités entraîne des nuisances multiples.

Face à cette situation, la commune accroît les moyens : systèmes expérimentaux d'abris conteneurs, nouveau véhicule municipal pour une réactivité optimisée sur la commune.

- **Les déchets verts et les encombrants :** les sacs sont distribués par la commune, les modalités de collecte sont régulièrement précisées. Toutefois, on constate parfois des dépôts sur les trottoirs bien avant le passage des bennes.

À travers ces actions, nous cherchons à améliorer le vivre ensemble. Nous comptons donc sur votre aide citoyenne pour propager de bonnes pratiques.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

## Marché de Mondétour : chronique d'une mort annoncée ?

À l'automne, les feuilles tombent et les illusions aussi. Jusqu'en mars dernier, date à laquelle Monsieur le Maire a été réélu conseiller général – une de ses multiples fonctions – il a voulu faire croire aux Orcéens qu'il était attentif à leurs légitimes préoccupations. Aujourd'hui, il se croit donc tout permis : multiplication des constructions contrairement à ses dires, et sans concertation ou avec une démocratie participative aussi variable que la météo (rue Charles de Gaulle, rue Louis Scocard, avenue Guy Moquet, place de la poste et rue de Paris) ; distribution sans contrepartie, de ressources, à ses amis associatifs et relégation des quartiers au néant.

Ainsi à Mondétour, non content d'avoir essuyé une « énorme claque » avec son référendum sur la circulation et les rues en sens unique (650 avis contre et 15 pour), il prévoit maintenant de fermer administrativement le marché de Mondétour alors que dans son programme de campagne il promettait une redynamisation de ce lieu de vie.

Le maire pensait que tout serait facile et que tous les problèmes, par sa seule présence, se résoudraient d'un seul coup de baguette magique. Sans relâche depuis plus de trois ans, nous dénonçons cette « politique à la petite semaine » consistant à lancer des idées sans y avoir réfléchi et surtout à se moquer d'Orsay et de ses habitants.

Vous pouvez compter sur notre opiniâtreté.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Béatrice Donger-Desvaux, Simone Parvez, Dominique Denis, Jérôme Vitry  
pourorsay@gmail.com

## Rien que des "sales gosses"

Sur France Inter\*, la 1<sup>ère</sup> adjointe traite de "sales gosses" les Orcéens qui se préoccupent de la circulation, du stationnement, de la propreté. 136 places de parking pour 236 logements en centre-ville, 25 pour 148 studettes au Guichet... ce ne serait donc que des soucis de "sales gosses" ?

Gérer une ville c'est être à l'écoute de ses habitants et non les considérer comme des "sales gosses".

Car les enfants, même les plus turbulents, finissent toujours par grandir.

Et si, en 2014, les "sales gosses" atteignaient la majorité ?

\* A écouter sur [orsayenliberte.fr](http://orsayenliberte.fr)

J.C. PÉRAL, [orsayenliberte@free.fr](mailto:orsayenliberte@free.fr)  
Guy AUMETTRE et Hervé CHARLIN,  
[ensemblepourorsay@gmail.com](mailto:ensemblepourorsay@gmail.com)



# carnet

DU 16 OCTOBRE AU 16 NOVEMBRE 2011



Nahel Gadouche.

### Bienvenue à nos nouveaux Orcéens !

**OCTOBRE :** Tiago Baptista le 16 octobre 2011 /  
Mélissandre Hatri le 17 octobre 2011 / Nikita Palliez Amicel  
le 21 octobre 2011 / Inés Jerouane le 24 octobre 2011

**NOVEMBRE :** Jules Largeau le 2 novembre 2011 /  
Arthur Agogué le 15 novembre 2011 / Norah Tomaz le  
15 novembre 2011 / Nahel Gadouche le 16 novembre  
2011.

### Félicitations aux jeunes mariés !

**OCTOBRE :** Mohamed Sellou et Fatma Mimoun le  
22 octobre 2011

### Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

**OCTOBRE :** Long Tran-Van le 19 octobre 2011 / Marcelle  
Moreau le 29 octobre 2011

**NOVEMBRE :** Sonia Fan-Jung le 2 novembre 2011 /  
Orange Lara le 7 novembre 2011 / Raoul Gauchot  
le 8 novembre 2011 / Pierrette Leclerc le 8 novembre 2011  
/ Hélène Lérisset le 9 novembre 2011

### Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire en mairie sur les listes électorales en vue des prochaines élections présidentielles (22 avril et 6 mai) et législatives (10 et 17 juin).

## Prenez garde aux démarchages abusifs !

Depuis quelques semaines, les services municipaux sont informés de probables tentatives d'escroquerie menées par des sociétés se présentant comme mandatées par la mairie d'Orsay.

Face à ce phénomène, la municipalité rappelle qu'elle ne mandate aucune société. Dans le cas où elle confie des missions à des personnes autres que des agents communaux, les Orcéens sont préalablement informés par courrier, ou via le magazine municipal et le site internet de la ville.

Les commerçants et artisans sont également confrontés à une fausse campagne de démarchage leur proposant des «encarts publicitaires» sur des documents ou des plans de ville. Or, ces sociétés ne possèdent aucune autorisation officielle de la part de la municipalité.

En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 01 60 92 80 00

## vite dit bien dit

### Projet du Plateau de Saclay Réunion publique organisée par l'État le 12 décembre à Orsay.

À l'heure où nous imprimons, le lieu et l'heure sont encore à préciser. Retrouvez ces informations sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) ou au 01 60 92 80 00.

### Congés de Noël : horaires municipaux

#### Hôtel de ville :

L'Hôtel de ville et la mairie annexe de Mondétour seront exceptionnellement fermés les samedis 24 et 31 décembre 2011, à l'exception du service élections qui assurera une permanence samedi 31 décembre de 9 h à 12 h en mairie centrale.

#### Service jeunesse

Fermeture du 24 décembre au 3 janvier

#### La Courte échelle

Fermeture du 16 décembre au 2 janvier inclus.

**TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS ET PROCÈS VERBAUX COMPLETS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) [sgconseil@mairie-orsay.fr](mailto:sgconseil@mairie-orsay.fr)**

### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 14 décembre à 20 h 30

## Menus restauration scolaire de décembre 2011

Les menus sont régulièrement réalisés à partir d'**aliments bio**

**Jeudi 1** - Carottes râpées, Gratin de cabillaud aux pommes-de-terre, Yaourt aromatisé et fruit

**Vend 2** - Salade de betteraves, Jambon et compotée d'endives et riz, Gouda et semoule au lait

**Lundi 5** - Salade de chou rouge, Couscous agneau, merguez et semoule, légumes, Pyrénées et compote de pommes

**Mardi 6** - Pissaladière, Bœuf Mode et carottes, Morbier et fruit

**Merc 7** - Velouté à la tomate, Poulet rôti et purée, Crème vanille

**Jeudi 8** - Concombre à la crème, Jambon braisé, chou de Bruxelles, P.de T. vapeur, Samos et fruit

**Vend 9** - Macédoine mayonnaise, Filet de hocki Meunière et riz basmati, Yaourt nature et fruit

**Lundi 12** - Pamplemousse au sucre, Rôti de porc au thym et blé aux petits légumes, Port Salut et cocktail de fruit

**Mardi 13** - Taboulé, Sauté de bœuf aux oignons et carottes, navets braisés, Fromage blanc et fruit

**Merc 14** - Tomates mozzarella, Saumon à la crème et tagliatelles, Fruit

**Jeudi 15** - Salade, saumon et blinis, Confit de canard et pommes Sarladaises, Bûche de Noël glacée

**Vend 16** - Mâche et betteraves, Œufs dur à la Florentine et riz, Babybel et fruit

**Lundi 19** - Salade d'endives au gruyère, Steak hâché et frites, Yaourt aux fruits et fruit

**Mardi 20** - Velouté au potiron, Poulet rôti et haricots verts persillés, Camembert et riz au lait

**Merc 21** - Salade de pommes de Terre, Rôti de veau et petits pois, carottes, Crème au chocolat

**Jeudi 22** - Concombre vinaigrette, Langue sauce piquante et farfalle, Saint Nectaire et fruit

**Vend 23** - Carottes râpées, Brochette hocki beurre citronné, fondue de poireaux, riz, Fromage blanc et compote

**Lundi 26** - Salade Coleslaw, Gigot d'agneau et pommes Boulangères, Edam et fruit

**Mardi 27** - Bouillon vermicelle, Emincé de poulet au curry et carottes, Tartare et fruit

**Merc 28** - Salade, œuf dur, gruyère, Lasagnes maison, Fruit

**Jeudi 29** - Tomates, maïs, c. de palmier, Dos de cabillaud sauce estragon et purée de céleri, Gouda et far breton

**Vend 30** - Rillettes et cornichon, Sauté de dinde à la Provençale et semoule, Yaourt nature et fruit

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 13 décembre : secteur 1 / Mercredi 14 décembre : secteur 2 / Jeudi 15 décembre : secteur 3  
(détails des secteurs sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr))

**Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.**

### COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Lundis 5 et 19 : secteur 1 / Mardis 6 et 20 : secteur 2  
(détail des secteurs sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr))

Calendrier personnalisé en indiquant ville et rue sur [www.siom.fr](http://www.siom.fr) ou au 01 64 53 30 00

### EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ INFORMÉ :

Le Siom met en place un système d'alerte en temps réel en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte météo...). Communiquez-leur votre adresse mail et/ou portable sur [contact@siom.fr](mailto:contact@siom.fr) ou au 01 64 53 30 00.

### PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Dimanche 4 décembre : Saclay, 2 place de la mairie

Dimanche 11 décembre : Gif-sur-Yvette, 2 place Croix de Grignon,

Dimanche 18 décembre : Orsay, 25 rue de Paris,

Dimanche 25 décembre : Bures-sur-Yvette, place de la Poste,

Dimanche 1<sup>er</sup> janvier : Gif-sur-Yvette, Ccial Val de Courcelle

Dimanche 8 janvier : Les Molières, 11 place de la mairie.

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

### MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

## Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

### • PERMANENCE AVOCATS

01 60 92 80 00

### AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 14 décembre de 17 h à 19 h

Tous les samedis de 10 h à 12 h

Uniquement sur rendez-vous 48 h à l'avance

### • PERMANENCE CONSEILLER INFO ENERGIE

Jeudi 15 décembre de 15 h 30 - 18 h

Sur présentation ou sur rendez-vous au

01 60 19 10 95 ou par mail : [cie@ateps.fr](mailto:cie@ateps.fr)

### • PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 7 décembre à la mairie d'Orsay : 9h - 12h

Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

### • PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES DÉPUTÉ DE L'ESSONNE

Vendredi 16 décembre : 17 h - 18 h 30

Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

### • PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL

vice-président du Conseil général.

sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

### • CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE

Évry - 14 rue des douze Apôtres

Mardi 6 décembre : 9 h - 12 h

Renseignements : 01 60 78 01 27

### • CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS DE JUSTICE DE L'ESSONNE

Permanence gratuite sur rendez-vous au 01 69 36 36 37.

Jeudi 8 décembre, Maître Pouray :

9 h 30 - 11 h 30

Jeudi 15 décembre, Maître Bourdonneux :

9 h 30 - 11 h 30

Évry - Immeuble «La Mazière», Rue René Cassin.

## Relais Assistantes Maternelles

### • LE CHALET PARC EASTCAMBRIDGESHIRE

• Portes ouvertes pour les parents employeurs :

Mercredi 7 décembre de 9 h à 12 h 30

Inscriptions souhaitées : [ram@mairie-orsay.fr](mailto:ram@mairie-orsay.fr)

Tél. : 01 64 46 70 39

## CIRCULATION DOUCES

### • Rue de Paris : réhabilitation et un maillon de plus pour les circulations douces.

Initiée par le Conseil de Quartier du Centre, la création d'une piste cyclable rue de Paris a pu être mise en œuvre grâce à la rénovation lourde de la chaussée engagée par le Conseil Général de l'Essonne au mois de septembre. Ainsi, une piste cyclable double-sens sécurisée, constituant un maillon supplémentaire du projet d'axe cyclable Est-Ouest traversant la ville, permet désormais un accès protégé au Centre-ville et notamment aux établissements scolaires depuis le quartier du Parc. Les aménagements de voirie assurent l'apaisement de la circulation dans cette rue où les véhicules roulaient bien trop vite.

Enfin, le stationnement, déplacé à 200 mètres, a vu ses capacités augmentées d'une dizaine de places grâce à deux changements :

- report de la piste cyclable sur la contre-allée mise en zone de rencontre (voir zoom) ;
- disposition d'une partie du stationnement en épi inversé.

### Épis inversés, pour plus de sécurité

Disposition quelque peu inhabituelle, les épis inversés offrent des conditions de stationnement avantageuses :

- Le chargement et le déchargement du coffre se font du côté du trottoir.
- L'automobiliste sort de son emplacement en marche avant, et a ainsi une visibilité optimale des véhicules circulant sur la voirie.
- L'ouverture des portières ne se fait pas du côté de la voirie, les passagers ne se retrouvent donc pas sur la chaussée lorsqu'ils entrent dans ou sortent de la voiture. Utile notamment à proximité des écoles !



67 places gratuites sont désormais disponibles à environ 200 mètres du Centre-ville.



### • Zone de rencontre ?

Le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 a introduit le concept de «zone de rencontre» dans le Code de la route. Il permet d'aménager dans les villes des zones de circulation apaisée, qui organisent une cohabitation des usagers de l'espace public. Ces zones font l'objet d'un aménagement approprié : la priorité est donnée aux piétons qui n'ont pas obligation de circuler sur les trottoirs, la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h. Le stationnement des véhicules y est limité aux seuls emplacements prévus à cet effet.

Petit rappel de l'article R. 412-6 du code de la route :

«Le conducteur doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables.»

## vite dit bien dit

### ■ Pose de chicanes dans le chemin du Pont des Sapins

Dans sa démarche de promotion des chemins piétonniers, la mairie a fait débroussailler le Chemin du Pont des Sapins (qui permet de relier le Centre et Mondétour) et a fait poser des barrières pour empêcher le passage des véhicules motorisés...

Ces deux actions dans le but de favoriser les circulations douces.

À ce propos, si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail de signalisation des chemins, n'hésitez pas à contacter Didier Missenard, élu référent du conseil de quartier du Guichet. [didier.missenard@mairie-orsay.fr](mailto:didier.missenard@mairie-orsay.fr)

# Orsay

sous les sapins

2011

Du 10 au 25  
décembre

Les immanquables !

## Ouverture du village festif

Parc Eastcambridge - Samedi 10 décembre - 17 h

## Journée de Noël à Mondétour

Place du marché - Dimanche 11 décembre - 10 h / 17 h

## Feu d'artifice et Père Noël !

Village festif - Vendredi 16 décembre - 18 h

**Nouveauté 2011**  
**Terrasse couverte et chauffée**  
**au coeur du village festif !**

Joyeuses  
fêtes !

**Voeux du Maire**

**Vendredi 6 janvier • 19h00**

**Gymnase Blondin**

JAULIN

Orsay